XXIme exposition nationale de beaux-arts, Genève 1946

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **19 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-122801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

enfin les recherches techniques poursuivies pour l'industrie du bâtiment.

Cinquième groupe : information.

Ce groupe a pour objet de présenter les méthodes d'information relatives à l'architecture, à l'urbanisme et à l'industrie du bâtiment.

Il comprend : une présentation de publications types et une bibliothèque de consultation des documents techniques les plus récents et les plus significatifs. Chaque pays est aussi invité à présenter des films concernant des sujets exposés.

Classification.

Premier groupe : problème national du logement.

1. Situation générale ; 2. Programmes d'ensemble ; 3. Organisme de direction et d'exécution.

Deuxième groupe : urbanisme.

a) Principes directeurs. — 4. Agriculture ; 5. Industrie ; 6. Commerce ; 7. Administration publique et sécurité ; 8. Résidence ; 9. Travail ; 10. Circulation ; 11. Santé ; 12. Education.

b) Organisation du territoire. — 13. Aménagement des régions ; 14. Aménagement des villes ; 15. Aménagement des communautés.

c) Moyens d'application. — 16. Méthodes, directives, législation et servitudes.

Troisième groupe : habitation.

17. Conditions physiques et psychiques du confort ; 18. Adaptation du logis aux conditions de la vie et au milieu géographique ; 19. Plan ; 20. Enquêtes et recherches relatives au logis.

Quatrième groupe : construction et équipement de l'habitation.

a) Matières et matériaux. — 21. Matériaux pierreux naturels ; 22. Liants et agglomérés ; 23. Produits cuits ; 24. Métaux ; 25. Verre ; 26. Bois et dérivés ; 27. Matières plastiques, peintures et vernis.

b) Procédés de construction. — 28. Fondations ; 29. Gros œuvre (ossature, charpente, murs, cloisons, planchers, escaliers) ; 30. Couverture ; 31. Isolation ; 32. Fermetures ; 33. Canalisations ; 34. Electricité ; 35. Revêtements (sols et parois).

c) Equipement. — 36. Chauffage et conditionnement ; 37. Eclairage ; 38. Hygiène ; 39. Cuisine ; 40. Mobilier, Rangement ; 41. Outillage, accessoires ; 42. Entretien.

d) Exécution. — 43. Normalisation, modulation, standardisation ; 44. Préfabrication ; 45. Organisation et outillage des chantiers ; 46. Recherches scientifiques et industrielles.

Cinquième groupe : information.

47. Codification ; 48. Presse et éditions techniques ; 49. Propagande éducative.

La participation de la Suisse.

L'Office suisse d'expansion commerciale (O. S. E. C.) a constitué un Comité d'organisation pour le secteur suisse de l'Exposition internationale de Paris. Les membres de ce comité sont MM. Hochstaetter, ing. ; Hœchel, arch. ; Mussard, ing. ; A. Roth, arch. ; Schüepp, ing. ; professeur Tschumi, arch. ; Vouga, arch.

Les différentes tâches ont été réparties comme suit : Groupe 1 (Problème national du logement) : sera traité en collaboration avec les bureaux officiels de statistique. Groupe 2 (Urbanisme) : Ing. Schüepp. Groupe 3 (Habitation) : Arch. Vouga. Groupe 4 (Construction et équipement de l'habitation) : Le Comité et l'architecte de l'exposition. Le secteur 48 (Exécution) a été confié à M. Roth, arch. Groupe 5 (Information) : Arch. A. Roth.

Etant donné le délai très court, il n'est pas prévu de participer aux quarante-neuf classes du programme officiel. Pour la même raison, seules les propositions basées sur des résultats déjà acquis pourront être prises en considération.

XXIme EXPOSITION NATIONALE DES BEAUX-ARTS

GENÈVE 1946

La XXIe Exposition nationale des beaux-arts, qui fera suite à celle qui a été organisée à Lucerne il y a cinq ans, aura lieu, sous la direction du Département fédéral de l'intérieur et de la Commission fédérale des beaux-arts, au Musée d'art et d'histoire, ainsi qu'au Musée Rath, à Genève, du 31 août au 13 octobre 1946.

On pourra se procurer le règlement de l'exposition, ainsi que l'avis provisoire de participation, au Secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, à partir du 25 mars 1946.

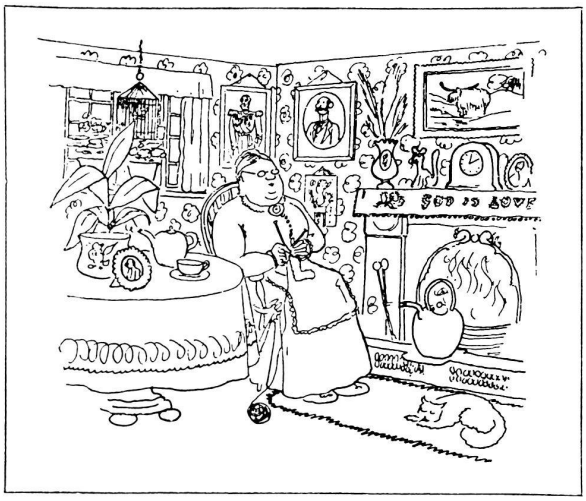

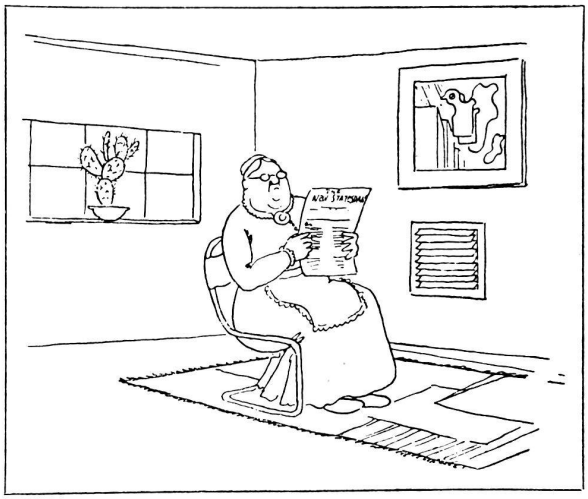

RECONSTRUCTION. DESSIN DE OSBERT LANCASTER.